

Immigration et journalisme d'investigation en Afrique

DNES à Dakar, Mohamed Boundi

La question migratoire fascine les rédactions, suscite chaque jour un nouveau débat et gagne également des lecteurs avertis. Ce qui est cependant intéressant est de voir comment est abordée cette thématique dans les médias des pays de départ et ceux d'accueil, les instruments d'analyse dont disposent les uns et les autres et le cadre légal qui régit la profession journalistique. C'est l'aspect irrégulier de cette question qui suscite le plus d'intérêt pour le journaliste comme titre de sa chronique mais aussi la curiosité de l'opinion publique. Toutefois, pour comprendre cette question il ne suffit pas de s'atteler à un journalisme déclaratif, au matraquage de statistiques ou aux sources conventionnelles. D'où le besoin de confronter le phénomène sur le terrain en faisant parler les acteurs, dont les candidats à l'immigration clandestine, ceux qui ont échoué dans leur processus migratoire, les trafiquants des êtres humains et les pouvoirs publics. Dans ce contexte, intervient le journalisme d'investigation comme technique viable pour comprendre les raisons qui incitent, dans les pays de départ, les candidats à l'émigration à emprunter les voies les plus risquées, l'implication d'acteurs poten-

tiels qui encouragent l'immigration irrégulière et les frustrations de ceux qui ont tenté de brader toutes les barrières en vue de concrétiser le rêve d'atteindre la rive nord de la Méditerranée ou les Iles Canaries.

Est-il viable le journalisme d'investigation pour enquêter sur les flux migratoires irréguliers entre l'Afrique et le territoire espagnol, la frontière sud de l'Europe la plus proche de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb ? Quelle place occupe le traitement de l'immigration dans la production de la presse des pays d'origine ? Quelles sont les contraintes et entraves posées devant le journaliste-investigateur ?

Toutes ces questions alimentent les débats à l'atelier «Sans papiers, sans clichés, libres voix: mieux informer sur les migrations» 3-7 septembre), qui est organisé à Dakar par l'Institut Panos Paris et l'Institut Panos Afrique de l'Ouest avec le soutien de l'Union européenne.

Compte tenu des interventions préliminaires, il est possible d'établir un état des lieux et identifier certains problèmes qui se dressent devant l'épanouissement du journalisme d'investigation s'intéressant à l'immigration dans les médias d'Afrique de l'ouest et du Maghreb. Tout d'abord, le débat sur les migrations et les pro-

ductions médiatiques consacrées aux questions migratoires sont faibles. De même, les flux migratoires irréguliers sont traités de manière partielle ou mal documentée.

Cette situation corrobore une évidence selon laquelle les médias continuent de véhiculer et entretenir des stéréotypes, clichés et attitudes non vérifiées. Dans ce contexte, la parole des migrants n'est pas réellement prise en compte.

Ce déficit, constaté au niveau conceptuel, a un rapport direct avec les causes qui retardent la réalisation d'enquêtes sur le terrain et reportages d'investigation.

Les participants à l'atelier venus de la France, de l'Espagne, de la Tunisie, de l'Algérie et du Sénégal ont pointé du doigt trois causes principales : la mainmise des autorités étatiques sur le débat autour de la question migratoire, l'absence des médias qui sont «peu outillés pour pouvoir traiter des migrations» et le peu de moyens dont disposent les Organisations de la société civile (OSC) pour pouvoir communiquer avec les médias et faire connaître leur position.

A la lumière de ce diagnostic, il est clair que les déficiences relevées dans le traitement de la question migratoire ont un rapport avec l'environnement dans lequel se déroule le

débat sur l'immigration, l'incapacité de poser de manière claire la problématique et avec l'identification des migrants comme des délinquants.

Pour mieux cerner la thématique de l'immigration, il est judicieux de favoriser l'implication des médias dans la production et la diffusion d'une information rigoureuse, régulière et transnationale sur les droits des migrants ainsi que sur les enjeux et impacts des migrations dans les pays d'origine (particulièrement le Maroc, l'Algérie, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et la Tunisie) et pays d'accueil (Espagne, France). Il est aussi souhaitable de stimuler l'émergence de débats de société sur les droits des migrants et politiques migratoires.

La société est à son tour appelée à renforcer les capacités des professionnels des médias à informer continuellement sur les migrations et donner la parole aux migrants pour faire entendre leur voix. Les médias sont invités à contribuer à la spécialisation des journalistes et à l'appui à une production d'information de qualité sur les migrations. Aussi bien la société civile, les pouvoirs politiques et les médias s'engagent à renforcer les capacités d'information et de communication des OSC (ou ONG).